

CONSEILS

DE POSE

GÉNÉRALITÉS

Quel que soit le type de revêtement de sol que vous aurez choisi, celui-ci doit toujours être posé avec **une pente de 2% minimum**. De plus, la pente du fond de forme doit être identique à celle du sol fini. Prévoyez également des évacuations d'eau. Des nuances de teintes dues aux matériaux naturels utilisés peuvent exister.

Vous devez approvisionner la totalité des produits avant le démarrage des travaux et lors de la pose, vous devez panacher les palettes.

Les reliefs, les états de surface et les teintes des produits présentés sur les photos, les expositions et les présentoirs ne sont pas contractuels, ils peuvent parfois différer de ceux livrés, en raison des aléas des procédés de fabrication.

Quelques variations dimensionnelles inhérentes à l'aspect volontairement rustique de nos productions peuvent être constatées. Celles-ci ne sauraient être un sujet de réclamation ou litige dans la mesure où elles restent dans les tolérances généralement admises en la matière. Assurez vous dès réception que les produits reçus correspondent bien à vos attentes, dans le cas contraire nous vous demandons de nous en faire part avant pose.

Respectez les normes en vigueur concernant l'épaisseur des produits en fonction de leur utilisation (piéton, circulation limitée, circulation intense...).

Pour être recevables, les réclamations d'aspects ou autres devront être faites avant la pose du produit, notre responsabilité se limitant au seul remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute participation aux frais de dépose et repose. La pose des produits équivaut à leur acceptation. Les modalités de garanties applicables à nos produits sont mentionnées au paragraphe 7 de nos « conditions générales de ventes » telles qu'énoncées au verso de nos tarifs et factures.

ENTRETIEN

L'environnement immédiat : pollens, poussière, feuilles et végétaux, présence de sels minéraux dans le sol, sont autant d'éléments qui assureront aux surfaces posées, un vieillissement et une patine naturelle qui leur sera propre.

Si vous souhaitez limiter :

- les phénomènes d'efflorescences,
- la formation de mousses,
- l'incrustation des taches domestiques et végétales et faciliter l'entretien de votre dallage, la PROTECTION avec les produits FABEMI est alors OBLIGATOIRE.

Avant toute application, le traitement des surfaces avec notre produit NETTOYAGE est nécessaire.

Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou nettoyeur à vapeur.

Afin d'éviter l'apparition de taches brunes irréversibles, n'utilisez pas d'engrais et produits anti-mousses contenant des sulfates de fer, à proximité de nos dallages.

Utilisation strictement interdite de produits de type acide ou dérivés, sels de déverglaçage ou autres produits occasionnant une détérioration irrémédiable de la surface des produits.

Avant la pose, les dalles doivent toujours être stockées verticalement, à l'abri des intempéries et les intercalaires doivent continuer à être utilisés pour maintenir une ventilation entre les produits.

La pose des produits équivaut à leur acceptation.

Les modalités de garanties applicables à nos produits sont mentionnées au paragraphe 7 de nos « conditions générales de ventes » telles qu'énoncées au verso de nos tarifs et factures.

ATTENTION... EFFLORESCENCES ET CARBONATATION !

Ces phénomènes peuvent apparaître sur certaines dalles ou pavés béton. Ils se présentent sous forme de traces, voiles blancs ou foncés et résultent d'une réaction chimique non maîtrisable du ciment de composition ou de pose. Ils sont provoqués après fabrication et n'altèrent en rien la qualité des produits. Ils sont supposés connus et acceptés du client lors de l'achat. Ils ne peuvent être en aucun cas une cause de contestation et ne pourront donner lieu à aucune indemnité ni remplacement de marchandises.

Notre client professionnel s'oblige à transmettre cette même information à chacun de ses propres clients de sorte que la responsabilité de la société FABEMI ne soit jamais impliquée en cas d'apparition de ces phénomènes.

CONSEILS DE POSE

NIVEAUX

Quel que soit le principe de pose retenu, une pente minimum de 2% doit être présente sur l'assise, puis sur le revêtement de sol. La pente doit permettre l'évacuation des eaux en s'éloignant des murs de l'habitation.

DRAINAGE

Un drain périphérique doit être réalisé pour compléter la canalisation des eaux pluviales de l'ouvrage.

1 - PRÉPARATION DU SUPPORT

1.1 - Pour pose sur assise souple - Décapez le sol de sa terre meuble végétale sur environ 15 à 20 cm. Veillez à donner au fond de forme la même pente (2%) que le sol fini. Posez une nappe géotextile sur le fond de votre fondation : cela limite la repousse de mauvaises herbes, stabilise votre ouvrage et assure un meilleur drainage. Effectuez ensuite un apport de matériaux concassés 0/31,5 que vous compacterez à l'aide d'une plaque vibrante.

1.2 - Pour pose sur assise rigide (dalle béton armé) - Décapez le sol comme ci-dessus puis placez un film anti remontées capillaires, mettez en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

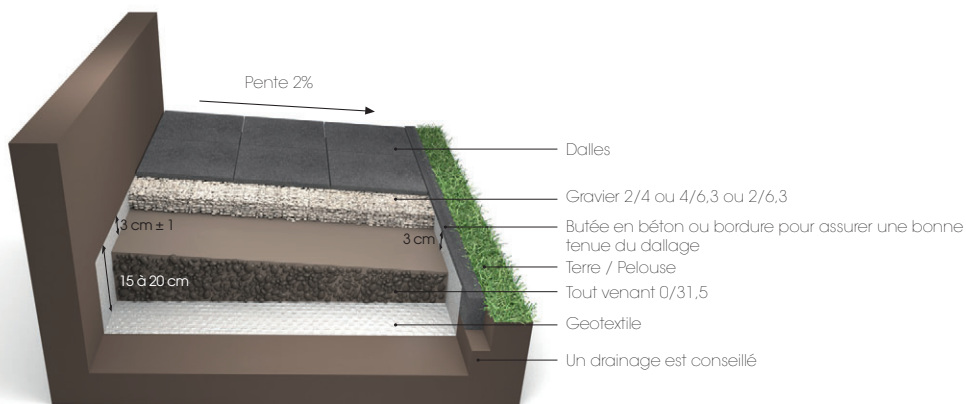
Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m² au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2% au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en oeuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.

2 - POSE D'UN DALLAGE

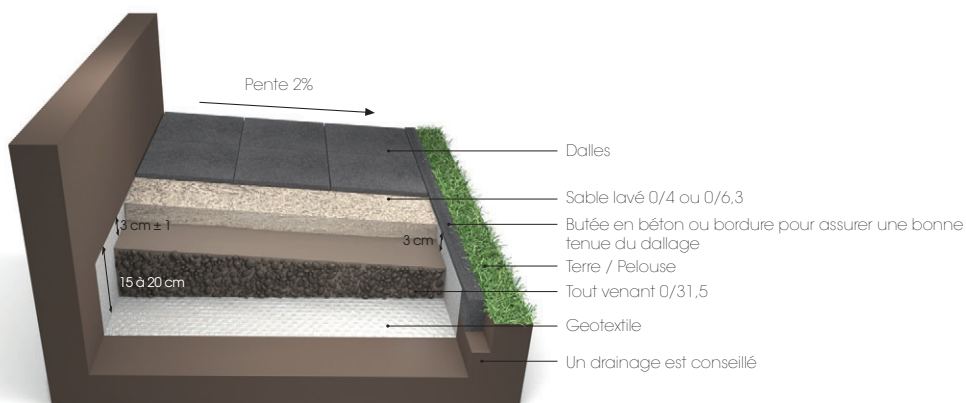
Lors de la pose, ne pas faire tremper les dalles afin d'éviter les remontées de chaux. Quelle que soit la nature du lit de pose, sauf pose collée, celui-ci doit avoir une action drainante afin d'éviter des accumulations d'eau au niveau de la sous-face des dalles. Pour des dallages d'épaisseur inférieure à 35 mm, l'utilisation d'un maillet, même en caoutchouc, est interdite car elle peut entraîner la formation de microfissures. Dans le cadre d'une pose sur assise rigide, s'assurer de la propreté de la surface de collage arrière des produits par brossage et dépoussiérage.

2.1 - Pose sur gravillons (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à **30 mm**). Pour cette technique, le lit de pose doit être prévu sur une épaisseur de $3\text{ cm} \pm 1$ environ et d'une granulométrie de 2/4 ou 4/6,3 ou 2/6,3. Les autres conditions de mise en oeuvre restent identiques aux précédentes.



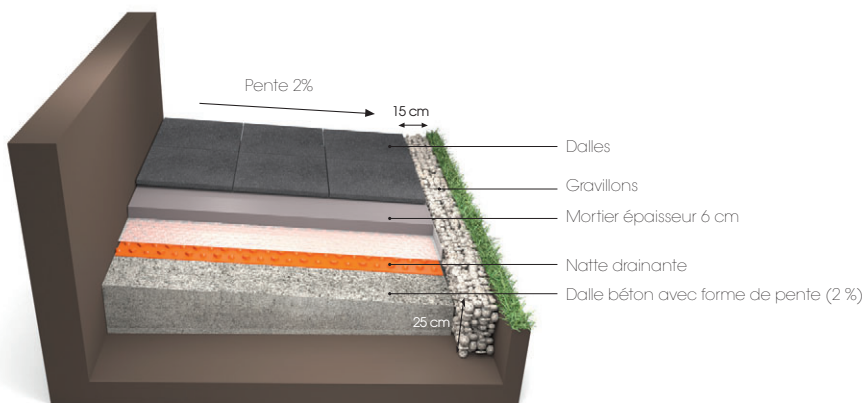
2.2 - Pose sur lit de sable (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à **30 mm**). Le sable utilisé doit être lavé (sable de rivière ou autre). Sur votre assise bien damée, étalez le lit de pose : c'est une couche de sable de rivière que vous égaliserez à l'aide d'une règle posée sur des cales de niveau. Après compactage le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm (+ ou - 1 cm). La pose sur sable permet la confection de joints de 10 mm de largeur comblés avec le mortier **Fabjoint**. Ce mode de jointoiment est un compromis entre l'avantage apporté par le joint maçonné qui implique une évacuation rapide des eaux de pluies en surface du dallage, et le risque de désolidarisation ou fissures dans le joint qui est destiné à la pose sur assise rigide. Cette technique ne peut être en aucun cas être une cause de contestation et ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni remplacement de marchandises.

Notre client professionnel s'oblige à transmettre cette même information à chacun de ses propres clients de sorte que la responsabilité de la société **FABEMI** ne soit jamais impliquée en cas de dégâts sur les joints lié à ce mode de pose.



2.3 - Pose sur chape mortier (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à **22 mm** et sur assise rigide en béton uniquement). Ce mode de pose requiert des compétences professionnelles (prise en compte des dilatations, désolidarisation des couches et drainage...).

La pose des dalles s'effectue selon le **DTU 52.1 - Novembre 2010**.

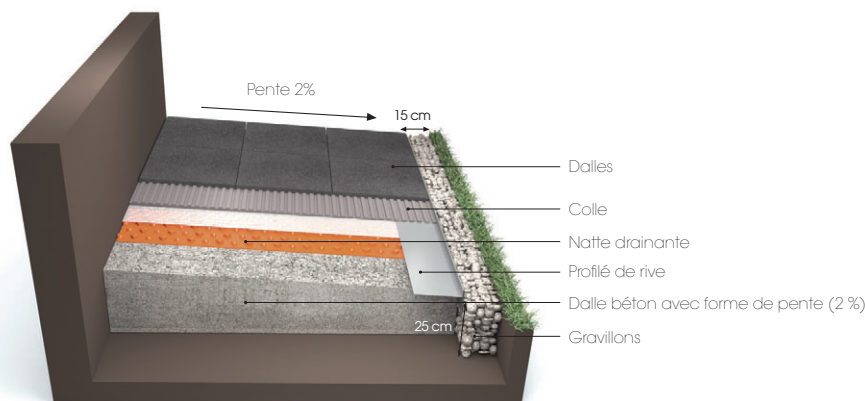


2.4 - Pose sur plots de mortier (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à **30 mm**) Cette technique présente deux avantages : elle offre la possibilité de pouvoir poser le dallage avec un lit de pose d'une épaisseur réduite et elle permet d'obtenir un meilleur drainage au niveau de la sous-face des dalles. Les plots de mortier sont placés aux quatre angles ainsi qu'au centre des dalles. Le mortier doit avoir une consistance ferme. Le diamètre des plots ne doit pas excéder 10 cm après écrasement. Un vide de 5 mm au minimum doit être réservé sous la dalle.

CONSEILS DE POSE

2.5 - Pose à la colle (sur assise rigide béton uniquement). N'effectuez la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépoussiéré. Le mortier colle choisi sera obligatoirement de type « C2S ». La pose des dallages doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dallages car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter lors de la pose. Se conformer pour la pose au « **Guide de pose Produits de dallages préfabriqués en béton pour l'extérieur** », DP103 - novembre 2011 - Document réalisé par le CERIB.



2.6 - Joints des dallages - Le remplissage des joints des dallages est obligatoire dans tous les cas sauf :

- la pose de tout dallage sur gravillons et sables (points 2.1 & 2.2),
- dans le cas de pose sur plots.

La largeur des joints doit être de 10 mm au minimum et 40 mm au maximum.

Ils doivent être réalisés à l'aide du mortier **Fabjoint** qui s'applique exclusivement à la poche ou à la machine à jointer (surtout, ne pas faire de barbotine). Nettoyer rapidement les débordements et lissez les joints, ôter les excédents de produit avec une éponge humide soigneusement rincée lors de chaque passe. Après réalisation des joints, le respect d'un temps de séchage d'environ 1 mois est nécessaire pour tout traitement des surfaces.

3 - POSE DES MARGELLES

La pose des margelles d'une piscine doit s'effectuer au mortier colle, comme décrit au point 2.5. Elles doivent être collées sur toute leur largeur, uniquement sur la maçonnerie constituant l'ossature de la piscine.

L'ajustement vertical des margelles s'effectue à l'aide d'un maillet en caoutchouc et d'un chevron reposant sur au moins 2 produits.

3.1 - Joints des margelles

Les joints des margelles seront réalisés à l'aide du mortier **Fabjoint**. On prendra soin, tous les 5 mètres, de prévoir un joint souple, en mastic élastomère, dont le rôle sera celui d'un joint de dilatation.

4 - POSE DES PAVÉS MANOIR

La pose des pavés doit respecter la norme NF P98-335. Préparer le support comme décrit au point 1.

Lit de pose : étaler une couche de sable de rivière lavé que vous tirerez à la règle posée sur des cales de niveau. Après compactage le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm (+ ou - 1 cm). Dans le cas d'un terrain avec une forte pente, utilisez un lit de pose en sable stabilisé (mélange de sable sec et de ciment dose à 150 kg/m³).

Poser les pavés à l'avancement en vous déplaçant sur les produits déjà posés.

4.1 - Joints des pavés MANOIR

Il est obligatoire de jointer une surface en pavés, avant la mise en circulation de l'ouvrage, cette opération stabilise ce dernier. Employer un sable fin qui sera soigneusement balayé dans les interstices entre les pavés. Largeur des joints : de l'ordre de 3 mm. Balayer la surface des pavés et la compacter en utilisant une plaque vibrante dont le sabot est protégé par un feutre.

5 - NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER

Le nettoyage final des dalles et pavés doit être effectué avec le produit Faberni Nettoyage. Rappel :

- Ne jamais utiliser de produits de type acide ou dérivés.
- Ne pas employer un nettoyeur haute pression.

6 - SÉCURITÉ

Lors de la mise en oeuvre, le port des équipements de protection individuelle est indispensable : chaussures de sécurité et gants. En cas de découpe de nos produits, il est nécessaire de se protéger des projections et poussières par un équipement adapté (gants, masque et lunettes).

7 - PAREMENTS CONCERTO

7.1 - Document de référence

La pose des parements (en intérieur et en extérieur) est régie par le DTU 52.2.P1-1-1 : Pose collée de revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles - Murs intérieurs et murs extérieurs. Sur un support à base de ciment, attendre un délai de 28 jours minimum avant d'effectuer la pose des parements.

7.2 - Préparation du support

- Informations spécifiques pour pose en intérieur.

Les éléments de parement peuvent être collés sur tous types de supports, à l'exception des plâtres et enduits de plâtres (les plaques de plâtre sont admises).

- Informations communes à tous types de pose.

Dans le cas d'un support correspondant à un enduit ciment attendre 1 semaine de séchage.

Dans le cas de murs en béton banché, la pose ne peut démarrer qu'après 2 mois de séchage. Procéder préalablement à un dégraissage de la surface.

Le support doit toujours être propre, sec et dépoussiéré.

La tolérance de planéité du support doit être inférieure à 5 mm sous une règle de 2 m. Dans le cas contraire procéder à un réagréage. La température doit être comprise entre 5 et 30°C.

7.3 - La colle

Elle doit être au minimum de classe C2S. Vérifier la compatibilité de la colle que vous allez utiliser avec votre support, dans certains cas un primaire d'accrochage est nécessaire. Elle doit résister à une charge de 40 kg/m². Respecter les conditions de préparation indiquées sur le sac.

7.4 - Pose des parements

Les éléments de parements doivent obligatoirement être posés en double encollage. Prévoir de toujours commencer par poser en premier les éléments d'angle, d'entourage de portes et de fenêtres. Tracer des traits de niveau horizontaux tous les 50 cm. Appliquez la colle sur le support à l'aide d'une taloche, puis répartissez-la avec une spatule crantée de type U9. Adaptez la taille de la surface encollée à votre vitesse de pose et aux conditions climatiques.

Dépoussiérez et brossez si nécessaire la face de collage des éléments de parement.

Encollez ensuite cette partie d'une couche mince et positionnez les pièces sur le support par une forte pression. Laissez un espace (joint) de 5 à 10 mm entre les éléments, suivant le modèle. Utilisez des cales selon les modèles.

La pose à joint nul est interdite. La largeur minimale des joints est de 4 mm.

7.5 - Joints de dilatation et de fractionnement

Des joints de dilatation sont réalisés autour des fenêtres, des bandeaux de portes, aux raccordements des plafonds ainsi qu'à toute jonction avec des pièces intégrées dans l'ouvrage (canalisations...).

Les joints de fractionnement sont obligatoires pour toute surface supérieure à 50 m², la distance maximale entre deux joints ne doit pas excéder 10 m. Ils doivent avoir une largeur supérieure à 5 mm.

7.6 - Jointoiement des parements

Le jointoiement peut démarrer 24 heures après la pose. Utiliser le mortier de jointoiement Fabjoint (pour la préparation, se reporter aux instructions décrites sur le sac). Remplir le pochoir, couper son extrémité à la dimension du joint et remplir les joints, sans étalement.

Dès que le joint commence à tirer (durcir), l'écraser avec un fer à joints.

Terminer ensuite en nettoyant à l'aide d'une brosse et d'une éponge humide.

Le remplissage des joints de dilatation et de fractionnement doit être réalisé avec un mastic dur (shore A>60) et recouvrir l'intégralité de l'épaisseur du parement.

Afin d'uniformiser ce joint avec l'ensemble de l'ouvrage, vous pouvez le recouvrir avec un saupoudrage de mortier de jointoiement sec.

7.7 - Protection

Les éléments de parement doivent obligatoirement être traités. Vous pouvez utiliser le même produit que pour les dallages « **Fabemi Protection dallage** ». Se reporter à la notice du produit pour la mise en oeuvre.

7.8 - Entretien

L'utilisation de produits type acides ou dérivés (même dilués) est strictement interdite. Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou de nettoyeur vapeur.

7.9 - Recommandations

Des spécificités peuvent exister d'un modèle à l'autre, vous pouvez, avant la mise en oeuvre, faire la demande de la fiche technique du produit que vous avez choisi auprès de **FABEMI (n° indigo et www.bradstone.fr)**.

8 - CONSTRUCTIONS EN ÉLÉVATION : SCHISTONE, HADRIEN, ET CÉVENNES

Même si vous n'êtes pas un maçon chevronné, vous serez étonné des résultats.

Les éléments **Bradstone** sont conçus pour s'assembler comme un vrai jeu de construction. Leurs reliefs, d'aspect inégal, pardonnent volontiers les petites imperfections. Il est naturellement conseillé de travailler avec le maximum de soin et de précision. Veillez à bien dessiner le plan de votre ouvrage : un projet bien étudié est un projet déjà à moitié réussi.

Fondations : Pour éviter les coupes, tenez compte de toutes les dimensions (produits et surfaces à aménager). Pour que vos lignes soient droites et vos rangées parfaitement horizontales, munissez-vous d'un cordeau et d'un niveau.

Avec un marteau, une truelle, un ciseau (facultatif) et un bac à gâcher le mortier, vous êtes prêt à commencer.

- **Pour les murets de 1 m de hauteur**, creusez une tranchée de 15 cm de profondeur sur 25 ou 30 cm de large suivant l'épaisseur du bloc choisi. Comblez d'une chape de béton de 10 cm rigoureusement nivelée. Laissez prendre le béton pendant deux ou trois jours. N'entrez pas ce travail en cas de gel.
- **Pour des constructions de plus de 1 m de haut** (murs, piliers...), les dimensions doivent être augmentées. Prévoyez une fondation d'une profondeur de 25 cm et plus si la hauteur du mur ou la nature du terrain l'exige. La largeur de la fondation devra être supérieure d'au moins 5 cm à la largeur du mur.
- **Pour les constructions d'une hauteur supérieure à 1,40 m**, il faudra prévoir à intervalles réguliers un pilier de soutien, tous les 2,50 m à 3 m, selon les conditions d'exposition au vent.
- **Pour les constructions d'une hauteur supérieure à 1 m**, une étude béton armé faite par un professionnel est obligatoire.
- **Pour des structures basses et légères** (bac à fleurs, banquette...), des fondations ne sont pas forcément nécessaires : la construction peut se faire directement sur le dallage, plutôt centrée que directement sur le bord.

9 - CONSTRUCTIONS DE BASSIN, FONTAINE, CUISINE EXTÉRIEURE ET BARBECUE

Les règles à observer concernent avant tout le niveau et l'étanchéité. Le plan horizontal doit être parfaitement respecté. Pour une bonne étanchéité, il est recommandé d'employer une bâche en caoutchouc de type EPDM, son élasticité faisant des merveilles. Faites remonter la bâche sur le muret, sous le couronnement. Le retour horizontal doit être de la moitié de l'épaisseur du muret, pour bien coller la bâche au couronnement et au muret. Finissez l'étanchéité au joint silicone. Pour la pompe, prévoyez un palier intermédiaire constitué de quelques blocs pour éviter de pomper les dépôts qui s'installent dans le fond du bassin. Les mouvements d'eau sont toujours attractifs. Dans l'écoulement, pour obtenir une jolie lame d'eau, une plaque en inox permet une lame parfaite. Enfin pour un fond de bassin, choisissez de préférence un gravillon roulé, il évitera toute perforation.

Composée de blocs Hadrien courbes et de dalles du cercle Manoir de rayon 1.95 m, le pack Cuisine Arc de Cercle complétera de façon idéale un cercle Manoir de rayon 1,35 m. La particularité du bloc Hadrien courbe réside dans sa forme de trapèze. Pour assurer une fonction courbe, les blocs doivent donc être positionnés

de façon à ce que la face la plus courte de chaque bloc se trouve à l'intérieur de la courbe. De nombreux éléments de la gamme **Bradstone** peuvent être juxtaposés à cette cuisine d'extérieur, comme les éléments Bricstone. L'emprise de la Cuisine Arc de Cercle est de 3.35 m en façade et de 5.00 m pour l'arrière. La hauteur est de 55 et 85 cm et la profondeur de 50 cm.

Téléchargez les plans de montage ou visualisez les vidéos de montage sur le site : www.bradstone.fr

BRADSTONE

BRADSTONE

Une marque du Groupe Fabemi - 320 RN7 - Le Pont Double - 26290 Donzère

 **N°Indigo 0 825 000 005**

0,15 € TTC / MN

www.bradstone.fr